

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

13 décembre 2019

Date d'affichage :

26 décembre 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **19 décembre**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 13 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 2), M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET (à partir de la question de la question n° 4), Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU (à partir de la question n° 4), RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Michèle GRENET

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

absente à la question n° 1

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

M. Daniel GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 3

M. Eric HURTUBISE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Françoise LAFOND

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 3

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre BOISSET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2019**

QUESTION N° 29

OBJET : Saison Culturelle 2019/2020 : spectacle « Carte Blanche » à L'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne

RAPPORTEUR : Jean-Pierre BOISSET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 4 décembre 2019.

Dans le cadre du spectacle *Carte Blanche*, intégré à la saison Accès-Soirs, la Commune a souhaité proposer une soirée à l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA).

La soirée sera composée du spectacle « *Dralhas* » de la Compagnie L'excentrale et d'animations assurées par l'AMTA autour du projet de l'Atlas sonore de Riom.

La Commune aura à sa charge le contrat de cession et les droits d'auteurs. Les recettes de la billetterie reviendront à la Commune avec un prix unitaire de 3 € le billet.

L'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne aura à sa charge l'organisation de la soirée, la prise en charge de l'accueil (transport, repas), et assurera la communication sur « Carte Blanche ».

Cette soirée sera accueillie dans le cadre de la Saison Accès-Soirs 2019/2020 le 25 mars 2020 à 20h30 à la Salle Dumoulin.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire ou son représentant à signer la présente convention relative à *Carte Blanche* dans le cadre de la Saison Accès Soirs 2019/2020.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 19 décembre 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL